

● **Janvier 1774 :**

Bulletin archéologique d'Arles, 1890, p. 61.

Les crues du Rhône continuent en 1774, dès le premier mois de l'année. D'ailleurs Pierre Véran signale que *"cette année-là, on ôta le pont à bateaux 3 fois, les glaces qui partirent par suite d'une crue, montèrent sur les quais et vinrent obstruer la porte dite de Rousset"*.

ADBR, C 1312, Lettre des consuls de Tarascon aux procureurs du pays, 22 janvier 1774.

Les consuls de Tarascon écrivent aux procureurs du Pays de Provence :

"Nous nous pressons de vous informer des dégradations que la dernière crue du Rhône a occasionnées aux caladats [empierrements des digues] que vous avés fait construire entre les deux palières : nous nous souvenons que M. Valon [ingénieur de la province] craignait avec raison que la berne ne fut sujette à être emportée [...]. La durée de l'inondation a rendu le dommage un peu considérable, le déffaut de Berne là où elle a été emportée ayant entraîné la chute de la partie inférieure du caladat, qui finirait par être entièrement détruit".

[Les eaux ayant baissé, on espérait mesurer les brèches, mais on ne put procéder *"parce que le Rhône a augmenté sur ces entrefaites"*. Le Rhône attaquait les ouvrages par-dessous. Les brèches, et par conséquent la dépense, ne pouvaient qu'augmenter chaque jour et, déclarent les consuls, *"il serait essentiel de prévenir la fonte des neiges, qui faisant déborder quelque fois, et entretenant ordinairement le Rhône plein pour longtems, mettrait dans le plus grand danger le reste des caladats entamés"*.

● **Mars 1774 :**

BM Arles, ms 721 (Pierre Véran).

"En cette année, le froid fut assez rigoureux. On otta et replaça pendant trois fois le pont à batteaux et ce ne fut que le 21 mars que les glaces du Rhône se détachèrent. La force avec laquelle elles furent poussées par les eaux les firent jeter sur la porte dite de Rousset en si grande masse qu'elle en fut fermée".

● **Avril 1774 :**

BM Aix, ms 788

BM Arles, ms 2184, Histoire d'Arles [texte presque identique]

"Le 4 avril, il plut avec force jusqu'au 7, le Rhône augmenta considérablement, et le 9 du même mois, il fut sur le quai et entra dans la ville par la rue du pont. Mrs les consuls se portèrent sur la chaussée de la Cavalerie où il y avait des travailleurs, pour encourager le travail par leur présence et prévenir une rupture, qui aurait occasionné la ruine entière de la récolte du Trébon. Les eaux étaient si élevées par le vent qu'elles étaient de niveau aux chaussées et ce ne fut qu'à force de soin et de travail qu'on parvint à défendre la chaussée. On ne fut pas si heureux à celle du Plan du Bourg. Le 9, à trois heures de l'après-midi, il se fit une rupture au-dessous de la Moncalde que le bayle aurait pu prévenir avec les précautions convenables. Heureusement, elle ne fut pas bien grande et elle fut réparée au bout de huit jours. Il n'y eut que les terres les plus basses de la Tour de Moulegès et autres domaines qui furent endommagés".

Prières et protocole consulaire :

"On avait, dès le matin [du 9 avril] demandé des prières à Mrs les grands vicaires, qui ordonnèrent sur le champ les prières des 40 heures. En conséquence, le Saint-Sacrement fut

Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE



exposé à 3 heures à Saint-Trophime. MM. Les consuls firent chacun une demie heure d'adoration, et assistèrent en chaperon à 3 heures du soir à la cérémonie qui se pratique quand on renferme le Saint-Sacrement. Le lendemain, ils assistèrent en chaperon à vespres et à la bénédiction. Les prières des 40 heures furent continuées les jours suivants dans toutes les paroisses de la ville, chacune à son tour. Dès le 9 au soir, les eaux commencèrent à baisser, et insensiblement le Rhosne reprit son lit ordinaire".

FASSIN, Emile, *Les années calamiteuses de l'histoire d'Arles*, Aix-en-Provence, Makaire, 1892, p. 116.

Un manuscrit anonyme précise : il y eut une brèche de 6 cannes au-dessus du Mas de Moncade. Les blés, qui étaient "*extrêmement beaux*", furent pourris et il y eut beaucoup de dommages aux vignes. Dans Arles, l'eau venait jusqu'à l'Hôtel du Grand Fermier ou des Fermes du roi, grande maison de la rue du Bac.

BM Arles, ms 491, ms 721

Pour Pierre Véran, l'eau du Rhône était à 11 pouces au-dessus du quai [29,7 cm].

Bibliothèque Musée Arbaud, MQ 628, Livre de raison de Conrad Esprit Mouren, t. I., fol. 33

A Tarascon, Conrad Esprit Mouren écrit :

"Du 8 au 9 avril, le Rhône a grossi jusqu'à fleur de chaussée. Point d'époque d'une crue si rapide et si considérable, les eaux pluviales ne pouvant déboucher ont inondé la rue jusqu'au puit[s] de la place [place du Marché de Tarascon]. J'ay été sur le point d'en avoir. Tout le monde était dans une grande allarme à l'occasion de la récolte que promettait beaucoup, la communauté a dépensé 1 350 livres pour surveiller aux chaussées [...]".

BM Arles, ms 2404, Notes historiques sur le vieil Arles, p. 13-14

BM Arles, ms 380 (acte trouvé dans les papiers de Jean-Baptiste Vallière mais pas de sa main)

Inondation du Rhône et du Vigueirat :

"Inondation du Rhosne le 9 avril 1774 par dessus le mas dit la Moncarde distans de demie-lieue dessous la ville d'Arles, ils a emportez à cet endroit six cannes de levade qui n'ont peut s'acomoder que le douze dudit mois, qui a causez beaucoup de dommage à la recolte que les bled été extremement beau sans la potence d'une belle récolte cette présente anné, ausdits le Vigueirat qui a circuit dans le Trébon et a causet un damage considérable dans ledit terroir, le Rhône passez sous la porte du pont que les chevaux en avez jusque au ventre, ils vené jusque devant l'hôtel du grand fermier et derrier jusque devant par dessous la grand porte de l'hôtel de monsieur de Giraud à la Coquette, ils vené jusque au grand bureau de tabac, ils a crevets aussi au mas dit des Entorses, cet à dire que l'on passez avec la corette pour venir au mas du Rhône, l'eau ils passez par là à couse qu'ils été plus bas que la levée, il a passez sur la levade au mas de la ville appartenent à monsieur Gantaume, ils a crevez aussi dans le Languedoc par dessus Fourque, ils a pouris cette année beaucoup de bled, de luzerne et a fait beaucoup de damage aux vignes".

AC Tarascon, BB 50, délibération du 16 avril 1774, fol. 440v°

La hauteur du Rhône et du Vigueirat ont fait craindre pour la ville et pour le terroir.

AC Boulbon, BB 21, délibération du 24 avril 1774

Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE



Les consuls "ont été obligés de faire surveiller les chaussées lors de la dernière inondation arrivée le 8 du courant".

BM Avignon, ms 6569, Journal de l'abbé Soumille, de Villeneuve-lès-Avignon

A Villeneuve-lès-Avignon : Rhône débordé.

"Toutes les fêtes de Pâques étant pluvieuses, et le 7 avril ayant plu pendant 24 heures sans discontinuer, il est tombé 49 lignes d'eau [110,25 mm] ; la plus forte de toute depuis que j'en tiens état. Le Rhône, le 8 au matin, venait à ce qu'on m'a dit (n'étant point encore sorti depuis ma convalescence) à la porte de la ville, près Saint-Pons et augmentait toujours".

● Mai 1774 :

AC Avignon, BB 58, délibération communale du 21 mai 1774, fol. 214v°.

BM Avignon, ms 2408, p. 260

Peu d'information disponible : on mentionne seulement une "inondation à la Bartelasse". A Avignon, "la rivière de Durance s'est portée sur nos bords avec tant d'impétuosité qu'elle a détruit une partie de la chaussée de terre".

Bibliothèque Musée Arbaud, MQ 628, Livre de raison de Conrad Esprit Mouren, t. I., fol. 33

"Le 27 may 1774, mêmes prières, les pluies continuelles dont appréhender pour les bleds".

ADBR, C 145, Dossier préparatoire à l'affouagement de 1775-1776 (1774). Pièces et doléances fournies par les communautés ; Mémoire dressé par la communauté de Mérindol en conséquence de la lettre de messieurs les procureurs du pays en date du 24 mars dernier [1774].

Revenus de la communauté de Mérindol :	2 400 livres					
<table> <tr> <td>Deptes contractées pour la construction de la nouvelle église</td> <td>17 000 L</td> <td rowspan="2">} 26 000 livres</td> </tr> <tr> <td>Deptes anciennes suivant l'arrêt de fixation</td> <td>9 000 L.</td> </tr> </table>	Deptes contractées pour la construction de la nouvelle église	17 000 L	} 26 000 livres	Deptes anciennes suivant l'arrêt de fixation	9 000 L.	
Deptes contractées pour la construction de la nouvelle église	17 000 L	} 26 000 livres				
Deptes anciennes suivant l'arrêt de fixation	9 000 L.					
Dépenses faites contre la Durance, soit en particulier soit conjointement avec la province [(...) données concernant les redevances, la dîme, etc].	8 000 livres					

"Suivant le calcul exactement fait, la rivière de Durance a emporté de terrain le plus précieux environ soixante saumées [une saumée = 8 000 m², d'après B. Peyre, op. cit. in fine] depuis le précédent affouagement [remontait à 1728-1730]. Plus de cent saumées ont été inondées par ladite rivière à chaque augmentation d'eaux, et cette partie qui subsiste encore est dans une telle situation, qu'on ne sauroit conter dessus qu'en supposant les habitants qui la possèdent dans une position dont probablement ils ne sortiront jamais.

Cette partie qui faisait autrefois les délices du pays par le jardinage, fruits et grains qu'elle produisait, est dans un état affreux, puisque tous les arbres y sont morts, les vignes ont été arrachées ou couvertes d'un sable brûlant.

Où les eaux ont coulé avec rapidité, le terrain a été emporté jusques au gravier, ce qui a causé des enfoncements irréparables et où l'eau a trouvé quelque résistance, elle a formé de

Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE



Région
Provence
Alpes
Côte d'Azur

tas de sable et de broussailles, de façon que cette partie ne peut être considérée, à part quelques articles, que comme un triste délaissement.

L'état déplorable des habitans est une démonstration de l'impossibilité qu'on suppose.

Le journalier, accablé sous le poids de la misère par la cherté des grains ou par les charges qu'on est obligé d'imposer, ne peuvent subsister icy ny donner à ses enfans leurs nécessaires, prennent le party d'aller ailleurs chercher à gagner de plus fortes journées qu'ils ne feraient dans le lieu où la plupart du tems ils n'en trouvent pas. Et ces raisons et d'autres qu'il est facile de concevoir font qu'une partie du terroir reste sans culture, ce qui est certain par l'évidence du fait.

La partie de la plaine qui n'a pas été submergée n'a pas laissé que de souffrir, considérablement, les eaux ont pénétré dans le gravier, qu'on trouve presque partout à un ou deux pans de profondeur et les eaux ont tellement incommodé la partie qu'elle n'a produit en plusieurs lieux que de plantes marécageuses ou de l'ivraye. Il est même resté plusieurs fonds sans culture.

Jamais communauté n'a plus exigé de compassion que celle-cy, sans ressource, sans commerce et sans espoir.

Pour faire valoir le terroir qui est immense mais mauvais, il faudrait dans le lieu plus de cinquante habitans [sic : pour chefs de famille] au-delà de ceux qui y sont, mais au lieu que les habitans augmentent, ils diminuent tous les jours par leur évasion, ce qui conste par trente maisons vacantes.

La Province, à laquelle nous ne saurions jamais assez témoigner notre juste reconnaissance, pour les secours qu'elle nous a accordé, pour détourner la rivière, avait eu, en considération de la mortallité des oliviers, la bonté de nous accorder certaines sommes ; mais attaqué par un ennemy aussi redoutable qu'est la Durance, il a fallu pour se défendre tout sacrifier, et ces sommes qui dans un pressant besoin auraient adoucy les impositions ont été employées aux réparations".

PEYRE, Brice, *Histoire de Mérindol en Provence*, Avignon 1939 ; réimpression aux éditions Laffitte Reprints, Marseille, 1984.

Sur la situation de la communauté de Mérindol en rapport avec la Durance : Notamment, p. 320-321, sur les défenses contre la Durance, reprises à partir de 1762, mais endommagées par la grande inondation de 1763 qui aurait emporté une centaine de saumées. On prolongea la pallière et en 1767, on construisit une digue au quartier des Iscles (digues en bois tressé et terre. Une nouvelle pallière fut aussi entreprise par la province, qui accorda la somme de 2 100 livres pour cela.

La dégradation de la situation de la communauté est confirmée, après la série de désastreuses inondations de la Durance, une des pires périodes à cet égard entre 1762 et le début des années 1770 [voir p. 349].

ADBR, C 1087-1088, Lettre des consuls de Cuges du 7 mai 1774.

En mai, les consuls de Cuges [Département des Bouches-du-Rhône] font état d'un "orage de grêle qui n'a guère d'exemple", arrivé le 6 et qui se renouvelle le lendemain 7, au moment où ils écrivent.

ADBR, C 145, Lettre des consuls de Saint-Martin-de-Castillon, du 8 mai 1774.

Presque en même temps, les consuls de Saint-Martin-de-Castillon, se plaignent "des éboulements considérables dans tout le terroir, qui est très penchant et soutenu par des

Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE



murailles, que les pluies survenues dans le courant du mois d'avril dernier [1774] on[t] occasionnées".

ADBR, C 4694

Dans les montagnes des hautes-Duyes, au NO de Digne, Saint-Estève était encore plus précis : dans son terroir, il n'y avait "*proprement qu'un tiers de la contenance*" qui était "*en nature de rapport*", le restant - disent les consuls - "*est occupé ou par des ravins des éboulements qui se croisent à chaque instant, ou par une terre inculte et infructueuse. Les eaux supérieures qui descendent des terroirs de Mellanc [Mélan] et Auribeau leur submergent [sic] leurs propriétés et leur enlèvent la récolte très souvent au moment de la perception*".

ADBR, C 4695

La haute Provence orientale fut aussi victime des orages de printemps : à Saint-Benoît [Viguerie d'Annot], le 14 mai, les dégâts furent estimés 18 500 livres par les dommages aux "*fruits*" et dégradations des terrains.

● **Juin 1774 :**

ADBR, C 2595, Rapport des dommages et placet par les consuls de Lurs, 3 juillet 1774

En 1774, ce fut cependant l'orage du 28 juin qui provoqua les plus grands dommages, mais en haute Provence.

Le rapport le plus détaillé est celui de Lurs [Viguerie de Forcalquier]. Dans un placet, les consuls rappelaient que la communauté avait été décimée par "*maladie contagieuse*" en 1773. La grêle du 28 juin détruisit des blés déjà séchés, à cause de vers qui les avaient envahis à la suite des pluies fréquentes et trop abondantes en 1773. Les vignes étaient atteintes pour plusieurs années. D'après la dîme, les habitants n'avaient perçu que 900 charges de blé [60 charges reçues à la dîme, qui était au 15]. Le nombre des habitants est de 800 "*qui, à raison de deux charges seulement pour chacun*" font 1 600 charges. Il manquait donc 1 200 charges et "*attendu que la majeure partie ne mange que de seigle*", cela représentait une somme de 42 000 livres [à 35 livres la charge], qu'une communauté "*sans ressource*" ne pouvait fournir à ses habitants. Le rapport des dommages faisait état d'une perte de 12 000 livres.

ADBR, C 4694, Lettre des consuls de Seyne, 11 juillet 1774

A Seyne [commune de Seyne-les-Alpes], le même orage avait totalement abîmé les chanvres "*le produit le plus clair et le plus net, formant un revenu au plus petit métier pour chaque habitant d'un Louis d'or franc*". On fit état ici d'un dommage de 56 445 livres.

AN, H 1305, pièce 35, Lettre du sieur Silve, curé de Saint-Pons

A Saint-Pons, près Seyne, le curé demandait quelques secours pour une quarantaine de ses paroissiens qui avaient le plus souffert de la grêle. La lettre, envoyée au Contrôle Général, fut réexpédiée aux procureurs du pays.

ADBR, C 4694, Lettre du subdélégué d'Apt, 16 août 1774 et Lettre des consuls de Simiane, 1^{er} juillet 1774

Egalement touché fut le pays de Sault, notamment à Simiane et Saint-Christol. Les blés n'avaient que "*doublé*" leurs semences et les seigles "*pas beaucoup mieux*". Les olives tombaient et les raisins séchaient à cause des grandes chaleurs de l'été. On demandait des mesures pour empêcher le blé de trop augmenter, "*à un prix que le peuple ne peut supporter*".

Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE



ADBR, C 4694, Placet des Mées

Les Mées, près de la Durance, se plaignait, en un long placet, du vallon "affreux" qui traversait la ville. Mais le problème de son détournement était ici récurrent et ne datait pas de 1774.

● **Décembre 1774 :**

MOUGIN, Pierre, *La restauration des Alpes*, Paris, Imprimerie Nationale, 1931.

Le Paillon emporte le mur de la boucherie et envahit le vieux Nice.

Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE



Région
Provence
Alpes
Côte d'Azur